



Verkauf

Co-Exclusivité

4 450 000 €

<i>Produkttyp</i> Wohnung	<i>Zimmer</i> 4 Zimmer	<i>Gebäude</i> Villa Paul	<i>District</i> La Rousse - Saint Roman
<i>Wohnfläche</i> 107,40 m²	<i>Terrasse Fläche</i> 27,90 m²	<i>Totale Fläche</i> 135,30 m²	<i>Salle de bains</i> 1
<i>Keller</i> 1	<i>Zustand</i> Renovierungsarbeiten notwendig	<i>Hinweis</i> AIB	



MonteCarlo-RealEstate.com

Seite
1/3

Hinweis : AIB

This document does not form part of any offer or contract. All measurements, areas and distances are approximate. The information and plans contained herein are believed to be correct, however, their accuracy is not guaranteed. The photographs show only certain parts of the property at the time they were taken. This offer is subject to change of price or other conditions, without prior notice.





MONACO TOPO

PRINCIPAUTE DE MONACO
 Secteur : La Rousse Larvotto
 Adresse : 50 Boulevard d'Italie
 Section: RL Parcelle: 306

Immeuble "Villa Paul"
 Niveau Entresol - Appartement Sud-Est et Nord
 Plan d'intérieur sommaire
 Calcul de surface

Surfaces en m ²		Autre surface
Superficie	152,4	
Entresol	17,8	
Total Surface	170,2	

NOTES:

- Surface hors taxes à vendre.
- Les surfaces de l'entresol, compris la surface des parties par elles affectées à un appartement (hors parties collectives), sont en fait comprises dans le total de la surface de l'immeuble.
- Les surfaces de l'entresol, compris la surface des parties par elles affectées à un appartement (hors parties collectives), sont en fait comprises dans le total de la surface de l'immeuble.
- La superficie de l'entresol est comprise dans le total de la superficie de l'immeuble (hors parties collectives).
- Les parties collectives ne sont pas comprises dans.
- L'empêchement des surfaces des surfaces de l'entresol par elles affectées à un appartement (hors parties collectives) est en fait comprise dans le total de la surface de l'immeuble.
- Les surfaces de l'entresol, compris la surface des parties par elles affectées à un appartement (hors parties collectives), sont en fait comprises dans le total de la surface de l'immeuble.
- Les surfaces de l'entresol, compris la surface des parties par elles affectées à un appartement (hors parties collectives), sont en fait comprises dans le total de la surface de l'immeuble.
- Les surfaces de l'entresol, compris la surface des parties par elles affectées à un appartement (hors parties collectives), sont en fait comprises dans le total de la surface de l'immeuble.

1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				
41				
42				
43				
44				
45				
46				
47				
48				
49				
50				
51				
52				
53				
54				
55				
56				
57				
58				
59				
60				
61				
62				
63				
64				
65				
66				
67				
68				
69				
70				
71				
72				
73				
74				
75				
76				
77				
78				
79				
80				
81				
82				
83				
84				
85				
86				
87				
88				
89				
90				
91				
92				
93				
94				
95				
96				
97				
98				
99				
100				

